



Bonjour à toutes et à tous,

## Ecarter la fumée pour y voir plus clair

La Direction de l'ONF a beau jeu de faire des annonces sans présenter sur le fond les éléments pour une bonne compréhension.

C'est encore plus facile quand les instances représentatives des personnels ne se tiennent plus (côté droit public et à quelques exceptions près). Cela évite d'avoir à expliquer ce qui va être « transformé » à l'ONF.

Des affirmations claironnées ne suffisent pas à masquer, tel un écran de fumée, la réalité des faits.



L'idée fixe de la DG ONF qui consiste à **diminuer les effectifs** est source de quelques beaux enfumages.

Le compte-rendu du séminaire des cadres rappelle que l'effort de maîtrise de la masse salariale sera réparti dans tout l'ONF, et que « *la DRH centrale a elle-même réduit ses effectifs* ».

Nous souhaiterions juste connaître les chiffres pour arriver à la même conclusion (ou pas).

Nous avons bien observé que les effectifs des assistantes sociales ont été transférés vers les... DT. Quelques effectifs de la DRH sont également passés côté informatique (DEFSI pour les intimes).

S'il reste des postes réellement supprimés à la DRH, que sont devenues les tâches réalisées sur ces postes ? Ont-elles réellement disparu ou ont-elles été transférées vers les DT/DR ou encore plus fumeux vers un marché de service facturé en charges externes pour le faire disparaître de la masse salariale ?

Hors DRH nationale, et pour un nombre plus significatif de postes, les collègues du service RDI (Recherche, Développement et Innovation) sont passés des services DG vers les services... DT.

Avec ces éléments, la DG osera-t-elle se présenter comme exemplaire ?



L'idée fixe suivante de **diminuer les coûts** produit aussi de beaux panaches de fumée.

Quand la DG ONF ne prend plus en charge le coût des déplacements de réunions nationales, elle déplace cette dépense sur les budgets locaux.

Nous n'avons pas vu de transfert de crédits vers les DT/DR. Donc, nous serions à budget constant.

Selon que vous serez loin ou pas de la DG, votre DT/DR acceptera plus ou moins facilement ces déplacements. Elle devra bien arbitrer dans les dépenses.

Nos collègues des DOM et des villes loin de Paris ou difficiles d'accès pour un faible coût n'auront plus alors que la possibilité de participer à distance en audio-conférence, et pour quelques-uns en vidéo-conférence.

Les réunions téléphoniques ne peuvent pas remplacer 100 % des réunions physiques, pour un fonctionnement optimum, pour les échanges hors de l'ordre du jour pendant les pauses et les repas.

L'aspect national de l'ONF risque fort d'en prendre un coup. Paradoxalement, cela n'empêche pas la Direction de souhaiter que les personnels soient « *unis autour de la stratégie de l'établissement* ».



Ce n'est pas en affirmant que **des innovations** vont faire baisser les coûts que ce sera vrai.

Le remplacement des descriptions terrains avant rédaction de l'aménagement par l'utilisation des données Lidar est un raccourci qui dé-

coule soit d'un manque de maîtrise du sujet, soit d'une volonté de générer de la... fumée.

Sauf à profiter de données déjà produites (par un conseil départemental par exemple) et disponibles avec une qualité suffisante, ces données ont un coût d'acquisition. Seront-ils pris en compte dans les budgets 2019 et 2020 ?

A ce jour, les peuplements monospécifiques résineux permettent d'avoir des données dendrométriques quasi complètes et très intéressantes. Il manque cependant quelques paramètres de description (état sanitaire, qualité des bois par exemple), si on s'arrête aux données Lidar. Ce sera donc une aide significative, mais le gain de productivité reste à chiffrer. Comme seule la gestion comptable semble diriger, allons-y pour un bilan complet, mais vraiment complet avec les détails des temps de tous les personnels intervenants.

En novembre 2018, il n'y a pas de modèle opérationnel aussi complet pour les peuplements d'essences mélangées, et encore moins s'ils sont feuillus.

Même si les collègues de RDI planchent sur le sujet, nous n'avons pas l'assurance que tous les aménagements pourront être générés à partir de données Lidar.

Donc, annoncer dans un plan stratégique 2018-2020 une innovation qui n'est pas totalement opérationnelle relève bien de l'écran de fumée.



Si vous avez détecté d'autres écrans de fumée, n'hésitez pas à nous les signaler pour que chaque personnel puisse y voir plus clair.

A suivre.

*L'équipe du SNTF-UNSA*

## Quand les coups bas dépassent les limites

Nous n'avions pas l'intention de nous étendre sur les coups bas subis par le SNTF après sa décision de quitter FO. Mais le cumul dépasse les bornes.



Depuis 2 ans, le dialogue social à l'ONF est au point mort avec des textes majeurs modifiés après leur vote au CTC ou au CCHSCT, ou carrément non soumis à leurs avis. Pourtant, les projets portés par la direction de l'ONF mériteraient un dialogue complet et constructif tant ils sont porteurs de changements. Le SNTF a fait le choix de la défense des l'établissement ONF et de tous ses personnels au sein de l'intersyndicale. Le SNPA est resté hors de l'intersyndicale. A partir de là, SNTF et SNPA ont divergé dans leurs stratégies, et se sont irrémédiablement éloignés.



Avant de faire le choix de quitter FO, le congrès extraordinaire du SNTF de juillet 2018 a entendu et débattu avec le représentant de FO Agriculture sur les divergences rencontrées.

Immédiatement après l'annonce de notre décision de changer d'affiliation, FO réclamait à la Direction Générale ONF le **transfert au SNPA des décharges de service attribuées au SNTF**. Cette suppression de nos moyens de

fonctionnement n'avait pas été présentée par FO lors du congrès extraordinaire.

Cette demande a été déboutée par la fonction publique sur la base d'une jurisprudence du Conseil d'Etat. Les droits syndicaux du SNTF lors du scrutin de 2014 ont été finalement conservés.



Cet automne, le SNPA a fait **pression sur au moins un personnel** afin qu'il retire sa candidature de la liste présentée par l'UNSA (SNTF-UNSA + Génération Forêt) pour le scrutin du 6 décembre.

Nous ne pouvons pas cautionner l'usage -avec habileté- de menaces plus ou moins bien dissimulées concernant la défense en CAPC. Le plus écœurant c'est de voir un personnel taxé de malhonnêteté parce que ce candidat est sur une autre liste que celle du SNPA (sans avoir été sollicité pour y figurer).

Le résultat de ces agissements est une liste CTT amputée au dernier moment et qui ne peut plus respecter le ratio homme/femme, donc pas de représentativité possible pour l'UNSA dans la DT.



Nous aurions préféré ne pas avoir à gérer ces épisodes dégradants pour l'image du

monde syndical, mais le SNTF-UNSA a fait face. Nous fournissons ces faits pour que chaque électrice et électeur puisse faire son choix en toute connaissance de cause.

**Nous vous invitons donc à renouveler votre confiance au SNTF-UNSA** pour toutes les listes des comités techniques (CTC + CTT/CTR/CTS) et des commissions administratives (CAPC/CPS/CCP) où des candidates et candidats UNSA sont présents.

Pour les DT AURA et BFC où l'UNSA n'est pas présente au scrutin CTT, nous appelons nos adhérents ou sympathisants, et tous ceux qui soutiennent notre action, à voter pour l'une des organisations syndicales avec lesquelles nous sommes associés dans la lutte contre les décisions prises depuis un an par la Direction actuelle de l'ONF.

*L'équipe du SNTF-UNSA*

**Contre-pied humoristique** d'un collègue suite à la publication du discours du DG ONF le 13/11/18 face aux nouveaux cadres qui annonce : « *...l'image folklorique du TFT, ex-garde forestier, avec son uniforme, son véhicule, son pistolet, sa maison forestière et son carnet à souches, a vécu.* »

« L'image folklorique du DG ONF, ex-forestier de terrain, connaisseur de la forêt, avec de la prestance, de l'écoute, et un charisme qui donne envie de valoriser ce que nous ont transmis les anciens et de transmettre cet héritage perpétuel qu'est la forêt publique, a vécu. »

Mieux vaut en rire (jaune ?).

## **Des élections professionnelles : à quoi bon ?**

La Direction générale de l'ONF vit sans dialogue social depuis presque un an et surtout sans aucune volonté d'en avoir !

C'est vrai que c'est le paradis, la DG ONF peut faire ce qu'elle veut et dire à ses interlocuteurs ce que ces derniers veulent entendre. Tutelles, sénateurs ou COFOR ont ainsi l'impression d'être exhaussés.

Pas de discours gênant contradictoire, le pied total quoi !



Sauf qu'avant les démissions tous les sujets importants étaient soigneusement évincés des institutions représentatives des personnels par la DG ONF.

Exemples : l'instruction sur la spécialisation : non présentée en CTC ni en CCHSCT. L'instruction sur les missions de police : idem.



Devant ce contournement systématique des instances, les représentants des personnels de

droit public ont majoritairement décidé, souvent avec regret, de démissionner des instances CT / CHS et puis CAP.

L'objectif était d'interpeller les ministères de tutelles sur un établissement géré sans aucun dialogue social.

En temps normal, cette situation aurait dû engendrer une réponse immédiate des tutelles pour calmer la situation quitte à proposer une médiation.

Oui mais cela fait un an, et l'on peut se demander si nous sommes dans une situation normale en termes de dialogue social. Il suffit d'être attentif à l'actualité sociale de notre pays, en cherchant un tout petit peu des analyses critiques de la situation (toutes orientations possibles).



Oui mais voilà 2018, le 6 décembre, des élections générales sont organisées au sein des 3 Fonctions Publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière).

L'ONF qui est encore un opérateur de l'Etat (EPIC dérogatoire) est donc concerné par ce mouvement général pour ses quelques 5 000 fonctionnaires + contractuels de droit public.

Totalement déconnecté du contexte particulier de l'ONF, ce scrutin est donc un passage obligé. Nous étions quelques-uns au sein de l'intersyndicale à proposer de boycotter ces élections 2018, ce qui aurait été une nouvelle fois une première dans l'histoire de la fonction publique.

A défaut d'avoir l'accord de tous sur ce projet, nous avons alors proposé de produire une liste commune à toutes les OS de droit public de l'intersyndicale, idem.

Nous sommes donc contraints de produire des listes pour cette élection du 6 décembre 2018. Nous avons choisi de rejoindre l'UNSA (pour d'autres raisons) et de faire liste commune avec Génération Forêt.



Néanmoins pendant ce scrutin, la lutte continue, et nous sommes plus que jamais liés à l'avenir de l'intersyndicale. Avec EFA-CGC, avec le SNUPFEN, avec la CGT Forêt, avec la CFDT, avec FO forêts, avec CGT ,, Nous défendons bec et ongle l'EPIC ONF, ses personnels et ses valeurs.

Donc nous vous demandons de **vous mobiliser fortement, pour faire gagner largement l'intersyndicale**. Et prouver ainsi que les valeurs portées par les Eaux et Forêts puis par l'ONF ne sont pas irrémédiablement perdues dans les écritures comptables des dirigeants actuels.



A l'issue de ce scrutin, la situation sera de nouveau analysée et en fonction du contexte en cette fin d'année les décisions seront prises sur l'avenir des mandats obtenus.

*L'équipe du SNTF-UNSA*

**Les personnels de droit public (contractuels de droit public et fonctionnaires) participent tous à 3 scrutins, donc 3 enveloppes reçues :**

**Comité Technique Central      tous personnels de droit public**

**Comité Technique**

**Territorial  
Régional  
Spécial      personnels en DT  
personnels en DR  
personnels DG**

**Commission Administrative Paritaire Centrale      Adj.Adm., CDF, TSF, SA, CATE, Att.Adm.**

**Commission Paritaire Spéciale      IAE**

**Commission Consultative Paritaire      Contractuels de droit public**

**Les personnels de droit privé participeront à un scrutin prévu au plus tard le 14 février 2019, pour le premier tour.**